

N° 34– 5 AVRIL 2019

District Haute-Vienne**Siège social :**

4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES

Accueil :**Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

Adresse postale :

BP 1036
87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des**Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda

Lundi 08 avril 2019 à 18H00 :
Bureau

Vendredi 12 avril 2019 à 18H30 :
Tirage des Coupes seniors et féminines à 8 au Crédit Agricole

Lundi 15 avril 2019 à 18H30 :
But Eclair à Compreignac

Mardi 16 avril 2019 à 17H30 :
Statut de l'Arbitrage

Mercredi 17 avril 2019 à 19H00 :
Statuts et Règlements

Jeudi 18 avril 2019 à 18H45 :
Statuts et Règlements

Sommaire:

Procès-verbaux : p 2 à 13
Compétitions seniors –
Féminines Jeunes

Partenaires : p 14

Rédactionnel :p15
Le point sur les coupes

La sélection U14 féminine en déplacement à VIGEOIS pour affronter la Corrèze

Mercredi 3 avril 2019, la sélection U14F se déplaçait à VIGEOIS pour rencontrer la sélection du District de Football de la Corrèze.

Un déplacement intéressant qui permettra de poser les bases pour l'avenir de cette sélection.

2 rencontres amicales se sont déroulées :

- Une à 8 contre 8 qui a vu la victoire de la sélection corrézienne par 3 à 1,
- Une à 11 contre 11 qui s'est soldée par un match nul 5 à 5.

A noter un excellent état d'esprit de l'ensemble de la délégation.

Un grand merci au club de VIGEOIS (19), à son président, pour l'accueil et au District de Football de la Corrèze pour l'organisation de cette rencontre.

**Lionel Filleul**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

VENDREDI 14 JUIN 2019

A partir de 18 H 30 (émargements)

ESPACE MAZELLE - Salle Paul Eluard

A RILHAC RANCON

A l'attention des clubs :

Date limite pour transmettre vos vœux et questions diverses :

1^{er} mai 2019

POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 3 AVRIL 2019

PV N. 33

PRESENTS : MM. PRINSAUD - GASCHET (CDA) - BALLOUFAUD – ZABALETA – GIRAUD - FRUGIER - ROUDIER

EXCUSE : M. VILLEGER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

RAPPEL FMI :

Dans le cadre de l'utilisation de la FMI et en cas de dysfonctionnement le jour de la rencontre que ce soit AVANT ÉPENDANT ou APRES le match, le club recevant devra avoir à disposition la feuille de match papier imprimée via FOOTCLUBS.



SENIORS DEPARTEMENTAL 1 :

MATCH N. 50047.2 FC OCCITANE / AMBAZAC D1 DU 13/4/2019

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 13 avril 2019 à 19 H à MAGNAC BOURG.

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 :

MATCH N. 50369.2 AMICALE FRANCO PORTUGAISE (2) / JA ISLE (4) D3 POULE C DU 7/4/2019

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 7 avril 2019 à 15 H à LIMOGES LA BASSE.

MATCH N. 50447.2 LIMOGES LANDOUGE FOOT (2) / SEREILHAC D3 POULE D DU 28/4/2019

Suite à la décision de la commission de discipline en date du 14/3/2019 concernant la suspension du terrain de LANDOUGE

Le match cité ci-dessus se jouera le :

27 AVRIL 2019

à 18 H

Sur le terrain d'AMBAZAC

ARRETE MUNICIPAL AUREIL :

Suite à l'arrêté municipal de la commune d'AUREIL interdisant l'utilisation du stade du 1^{er} avril au 30 Aout 2019, les matches suivants **seront à jouer sur le stade d'EYJEAUX** :

D3 :

POULE C :

- N. 50383.2 AUREIL/EYJEAUX / CONDAT SUR VIENNE : le 28/4/2019 à 15 H
- N. 50395.2 AUREIL / EYJEAUX / ES BEAUBREUIL (2) : le 12/5/2019 à 15 H

D5 :

POULE B :

- N. 51010.2 AUREIL/EYJEAUX (2) / FC OCCITANE (2) : le 12/5/2019 à 13 H

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 :

MATCH N. 50687.2 LA GENEYTOUSE (2) / ST JUST LE MARTEL (2) D4 POULE D DU 17/3/2019

Match à jouer le :

21 AVRIL 2019

A 15 H

A LA GENEYTOUSE

ARRETE MUNICIPAL LA JONCHERE :

Suite à l'arrêté municipal de la commune de LA JONCHERE interdisant l'utilisation du stade du 15 avril au 12 mai 2019 inclus,

La commission,

- Demande au club de l'AS LJSJM de trouver un terrain de repli pour les matches suivants :

D4 :

POULE B :

- N. 50587.2 ASLJSM / NANTIAT (3) : le 5/5/2019 à 15 H

D5 :

POULE A :

- N. 50942.2 ASLJSM (2) / ANF87 (3) : le 5/5/2019 à 13 H



SENIORS DEPARTEMENTAL 5 :

MATCH N. 50909.2 COMPREIGNAC (2) / ANF87 (3) D5 POULE A DU 9/3/2019

Vu les précisions portées sur le mail de l'ANF87

La commission,

- Constate le forfait du club ANF87 (3)
- Enregistre le résultat suivant :

COMPREIGNAC (2) : 3 (3 points) ANF87 (3) : 0 (-1 point)

Amende de 48 € au club de ANF87 pour son 1^{er} forfait.

MATCH N. 50987.2 E.ST JULIEN LE PETIT/BUJALEUF (2) / LA PORCHERIE D5 POULE B DU 7/4/2019

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 7 avril 2019 à 15 H à BUJALEUF

MISE A JOUR DU CALENDRIER :

MATCH A JOUER LE 21 AVRIL 2019

A 15 H :

D4 :

POULE D :

- N. 50687.2 LA GENEYTOUSE (2) / ST JUST LE MARTEL (2) DU 17/3/2019

COUPES ET CHALLENGES SENIORS :

Les clubs vainqueurs des challenges et de la Coupe de la Haute-Vienne en 2018 sont invités à retourner au District les trophées à remettre en jeu avant le 1^{er} MAI 2019 É dernier délai.

La commission homologue les résultats des 1/16^{ème} de Finale et invite les clubs **(2 personnes par club)** encore qualifiés au tirage des 1/8^{ème} de finale qui auront lieu le :

VENDREDI 12 avril 2019

A 18 h OO

Au Crédit Agricole

Boulevard de Vanteaux

A LIMOGES

SAISIE RESULTATS INTERNET

SEMAINE DU 18 au 24 MARS 2019

AMENDE DE 7 euros par rencontre non saisie

BONNAC LA COTE (10 €) – LE DORAT (10 €) – JS LAFARGE – FC VIGENAL – CS PEYRILHAC (14 €) – OC ROCHECHOUART



SEMAINE DU 25 MARS au 1^{er} AVRIL 2019
AMENDE DE 7 euros par rencontre non saisie

LE THEIL LES BILLANGES (10 €) – FC VIGENAL (10 €) – CS PEYRILHAC (14 €) - OC ROCHECHOUART
 – RSC ST PRIEST TAURION

L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD

COMMISSION FOOTBALL FEMININ

REUNION DU 02 AVRIL 2019
P.V. N°31

PRÉSENTS: MMES MUHLEBACH – NOIRE - MACARIE – MM. PEYMIERAT - GIRAUD - RAMPNOUX - BARRAT
 - DEFAYE

EXCUSES: MME GARESTIER – MM. THARAUD - BASCOULARY - DUPUY – DAURAT

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A. et 188 à 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matchs de Coupe et Challenge ainsi que des 4 dernières journées des championnats (art 30 des règlements de la L.F.N.A.) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaire doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

RAPPEL FMI

Dans le cadre de l'utilisation de la FMI et en cas de dysfonctionnement le jour de la rencontre que ce soit AVANT – PENDANT ou APRES le match, le club recevant devra avoir à disposition la feuille de match papier imprimée via FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT INTERDISTRICT A 11

MATCH N°50833.2 USSEL (1) / LA SOUTERRAINE (1) DU 03/03/2019

Feuille de match non informatisée, amende de 19€ au club d'USSEL.

MATCH N°50842.2 F.C.C.O. (1) / JARNAGES-PARSAC (1) DU 17/03/2019

Suite au courriel du club de JARNAGES-PARSAC,

La Commission :

- Constate le forfait de JARNAGES-PARSAC (1)
- Enregistre le résultat suivant :
F.C.C.O. (1): 3 (3 pts) / JARNAGES-PARSAC (1) : 0 (-1 pt)
- Débite le club de JARNAGES-PARSAC de la somme de 20€ pour son 1^{er} forfait.

**MATCH N°50854.2 TULLE (1) / GUERET (2) DU 31/03/2019**

Suite au courriel du club de GUERET,

La Commission :

- Constate le forfait de GUERET (2)
- Enregistre le résultat suivant :

TULLE (1): 3 (3 pts) / GUERET (2) : 0 (-1 pt)

- Débite le club de GUERET de la somme de 20€ pour son 1^{er} forfait.

MATCH N°50839.2 TULLE (1) / ENT ST LEONARD/FOOT SUD87/AUREIL/EYJEAUX (1) DU 05/05/2019

Suite à l'accord des deux clubs,

La commission dit :

Match à jouer le 12/05/2019, même horaire, même terrain.

MATCH N°50863.2 TULLE (1) / MEYMAC (1) DU 14/04/2019

Suite à l'accord des deux clubs,

La commission dit :

Match à jouer le 12/04/2019, à 20h30, stade Pounot à LAGUENNE.

COUPE DU LIMOUSIN A 11

Après étude du calendrier de fin de saison, la Coupe du Limousin à 11 est maintenue.

Voici les équipes qualifiées pour les ¼ de finale :

- Ent As Chamberet/Vigeois-Troche/Uzerche (R2)
- Allasac/Ussac/Cublac (R2)
- Es Ussel (Interdistrict)
- Meymac (Interdistrict)
- Tulle Foot Corrèze (Interdistrict)
- La Souterraine Esm (Interdistrict)
- Gueret (Interdistrict)
- F.C.C. Oradour (Interdistrict)

Dates retenues :

¼ de finale : 19 mai 2019

½ finales : 02 juin 2019

Finale : 09 juin 2019

Le tirage au sort des ¼ de finale aura lieu le mardi 16 avril 2019 à 18h30 au siège du District de football de la Haute-Vienne.



REUNION DU 02 AVRIL 2019
P.V. N°32

PRÉSENTS: MMES MUHLEBACH – NOIRE - MACARIE – MM. PEYMIERAT - GIRAUD - RAMPNOUX - BARRAT - DEFAYE

EXCUSES: MME GARESTIER – MM. THARAUD - BASCOULARY - DUPUY – DAURAT

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A. et 188 à 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matchs de Coupe et Challenge ainsi que des 4 dernières journées des championnats (art 30 des règlements de la L.F.N.A.) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaire doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT A 8 È 2^{NDE} PHASE

D1 :

MATCH N°51895.1 U.S.S.V. (1) / LE DORAT (1) DU 24/02/2019

La commission dit :

Match à jouer le 30/04/2019, à 20h30, même terrain.

MATCH N°51880.2 U.S.S.V. (1) / A.N.F. (1) DU 17/03/2019

La commission dit :

Match à jouer le 12/05/2019, même horaire, même terrain.

D2 poule A :

MATCH N°51923.2 ENT CHAMPAGNAC/FEUILLARDIERS (1) / PANAZOL (1) DU 17/03/2019

Feuille de match hors délai, amende de 21€ au club de l'ENT CHAMPAGNAC/FEUILLARDIERS.

MATCH N°51920.2 LA CROISILLE LINARDS (1) / COUSSAC BONNEVAL (1) DU 10/03/2019

Suite à la réception de la feuille de match,

La Commission dit :

Match à jouer le 21/04/2019, même horaire, même terrain.



D2 poule B :

MATCH N°51955.2 A.B.B.S.J.L.C (1) / SAINT PRIEST TAURION (1) DU 17/03/2019

Suite au courriel du club de SAINT PRIEST TAURION,

La Commission :

- Constate le forfait de SAINT PRIEST TAURION (1)
- Enregistre le résultat suivant :

A.B.B.S.J.L.C (1): 3 (3 pts) / SAINT PRIEST TAURION (1) : 0 (-1 pt)

- Débite le club de SAINT PRIEST TAURION de la somme de 20€ pour son 1^{er} forfait.

MATCH N°51951.2 LA GENEYTOUSE (1) / ENT FRATERNELLE/AMBAZAC (1) DU 17/03/2019

La Commission dit :

Match à jouer le 12/05/2019, même horaire, même terrain.

CHALLENGE U13F PITCH È 06 AVRIL 2019

Clubs engagés :

- FC 2 Vallées **ANNULATION DE L'ENGAGEMENT**
- ANF 87
- Entente Feytiat/St Just le Martel
- Entente Fraternelle/Magnac/Ambazac
- LFC

Plateau EFF

DATE	CLUB SUPPORT	COMPTE-RENDU RECU
09/03/19	Le Palais sur Vienne	OUI
16/03/19	FCCO	OUI
23/03/19	Rilhac Rancon	OUI
30/03/19	FUN87	OUI

COUPE HAUTE-VIENNE A 8

Les clubs suivants sont qualifiés pour les 1/8èmes de finale :

- PANAZOL (1)
- LA CROISILLE LINARDS (1)
- VEYRAC (1)
- ENT MAGNAC/RAZES (1)
- COUSSAC BONNEVAL (1)
- LIMOGES FC (3)
- ENT FRATERNELLE/AMBAZAC (1)
- ST VICTURNIEN (1)
- VERNEUIL SUR VIENNE (1)
- SAUVIAT (1)
- CONDAT SUR VIENNE (1)
- A.N.F. 87 (1)
- ENT BESSINES/FROMENTAL (1)
- LE DORAT (1)
- OCCITANE (1)
- ISLE (1)



Le tirage au sort aura lieu le vendredi 12 avril 2019 à 18h30 au siège du Crédit Agricole, boulevard de Vanteaux à LIMOGES (4 personnes par club maximum).

RAPPEL

1/8èmes de finale : 28 avril 2019

¼ de finale : 08 mai 2019

½ finales : 02 juin 2019

Finale : 15 juin 2019 (lieu à définir)

COUPE DEPARTEMENTALE U14F-U17F

Elle aura lieu le samedi 15 juin 2019 (lieu à définir et horaire).

Les équipes qui participent au championnat sont automatiquement inscrites (maximum 1 équipe par club).

La prochaine réunion de la commission féminine aura lieu le mardi 16 avril 2019 à 18h30.

La secrétaire de séance :

Aude MUHLEBACH

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 2 AVRIL 2019

PV N. 25

PRESENTS : MM. VERGONZANNE – CASSAT – PIRRON – THARAUD – SEJOTTE

EXCUSES : MM. BARRAT – PLEINEVERT

Ci-dessous le calendrier de la 2ème phase championnat 2018/2019

Date	12/01	19/01	26/01	02/02	09/02	16/02	23/02	02/03	09/03	16/03	23/03	30/03	06/04
U17 Niv 1		xxxxxx	xxxxx	xxxxxx	XXXX	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	xxxx	xxxxxx	xxxxxx	J6
U17 Niv 2		xxxxxx	xxxxxx	xxxxxx	XXXXx	xxxxxx		xxxxxx	xxxxx	xxxx	xxxxxx	xxxxxx	J6 R1
U15 Niv 1		xxxxxx	xxxxx	xxxxxx	XXXXX	xxxxxx		xxxxxx	xxxxxx	xxxx	xxxxxx	xxxxxx	J6
U15 Niv 2		xxxxx	xxxxx	xxxxxx	XXXX	xxxxxx		xxxxx	xxxxxx	xxxx	xxxxxx	xxxxxx	J6 R1
U19			XXXX		XXXX				xxxxxx	xxxx		xxxx	J15



Date	13/04	20/04	22/04	27/04	01/05	04/05	08/05	11/05	18/05	25/05	30/05	01/06	08/06
U17 Niv 1	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9			Coupe
U17 Niv 2	Coupe	MR		Coupe	MR	J7 R2		J8 R3	MR	J9 R4		J10 R5	Coupe
U15 Niv 1	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9			Coupe

CHAMPIONNAT U 17 È 2 ème phase

Changement d'horaire :

Match N°52200 1 LIMOGES ALOUETTE 1 / E CONDAT ISLE 1 U17 D1 du 06/04/2019

Vu la demande du club de l'Alouette en date du 01/04/2019
Vu l'accord du club de Condat en date du 02/04/2019

La rencontre se jouera à 17h sur le terrain de l'Auzette

INVERSION DU CALENDRIER

Match N° 52070 2 du 11Mai 2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 01mars 2019 l'ordre des rencontres est inversé
11/05/19 : Panazol1 /E St Jouvent Nantiat

CHAMPIONNAT U 15 ó 2ème phase

Journée 5 du 30 / 03 /2019

Match N° 52165 1 E Feuillar Fcco Ser 2 / E St Jun Val Vien 2 U15 D2 Poule C du 30/03/2019

Suite au mail du club des Feuillardiers en date du 30 Mars

La Commission

- Prend note du forfait de l'équipe E Feuillardiers FCCO Sereilhac 2
- Enregistre le résultat suivant :

E Feuillard Fcco Ser 2 : 0 (- 1 point) E St Jun Val Vienne 2 : 3 (3 points)

Amende de 27 € au club des Feuillardiers (590682) pour son deuxième forfait

Changement de date :

Match N°52237 1 FEYTIAT 2 / E ST LEONARD ST JUST 1 U15 D1 du 06/04/19

Vu l'accord des deux clubs en date du 01/04/2019

La rencontre est reportée au Samedi 27 Avril à 15h30 stade R Coudert

En cas de qualification pour les 1/2 finales de la coupe consolante (13 Avril) le club de St Léonard devra s'entendre avec son adversaire pour proposer une date avant le 18 Mai.



Match N°52247 1 E LADIGNAC ST YRIEIX 1 / E ST JUNIEN VAL VIENNE 1 U15 D1
du 11/05 / 2019

La rencontre se déroulera à 15H 30 sur le terrain de Ladignac le Long

U15 D2 Poule B

Suite au mail du club de Panazol en date du 22 janvier, les clubs de la poule B sont informés que les rencontres à domicile de la deuxième phase se dérouleront sur le terrain F Valière à Panazol.

U15 D1 Poule Unique

Suite au mail du club de VEYRAC en date du 07 Février, les clubs de la poule D1 sont informés que les rencontres à domicile de la deuxième phase se dérouleront sur le terrain de Saint Gence.

Changement de terrain :

Match N°52234 1 LIMOGES BEAUBREUIL 1 / E ANF87 BESSINES 1 U15 D1 du 06/04 / 2019

La rencontre se jouera à 15H 30 sur le terrain de ST LAZARE (Annexe 2)

Match N°52168 2 FOOT SUD 87 1 / OCCITANE 1 U15 D2 Poule Ddu 06/04 / 2019

La rencontre se jouera à 15H 30 sur le terrain de Pierre Buffiere

Match N°52117 1 E LADIGNAC ST YRIEIX 1 / E ST JUNIEN VAL VIENNE 1 U15 D1
du 11/05 / 2019

La rencontre se jouera à 15H 30 sur le terrain de Ladignac le Long

Match N°52132 2 ISLE JA 2 / AMBAZAC 1 U15 D2 Poule A du 25/05/ 2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 07 Mars
La rencontre se jouera à 17h 30 sur le terrain du Gondeau à Isle

COUPE U 17 CHALLENGE Maurice BONNET

Tour de régularisation du 13 Avril 2019 :

Match 1 : ENT EYMOUT CH NE LA CROISILLE 1 / LIMOGES FC 1

Rencontre inversée Limoges FC U16R1 (application du règlement de la coupe)

COUPE CONSOLANTE U17

Premier tour du 02 mars 2019

Match N°2 : LIMOGES BEAUBREUIL 2 / PANAZOL 1 du 02 032019

Amende de 40 € au club de Limoges Beaubreuil (540403) pour feuille de match non conforme et hors délai.

**COUPE U 15 CHALLENGE ROGER LEGER****Tour de régularisation du 13 Avril 2019 :**

Match 1 : ISLE 1 / AIXE SUR VIENNE 2

**TIRAGES DES COUPES U19 U17 et U15
(Principales et Consolantes)**

Les tirages des Coupes et Challenges ont eu lieu le mardi 26 Mars au siège du District en présence de Dirigeants des Clubs concernés.

COUPE U 19 Challenge Jean Roche**1/2 FINALE du 27 AVRIL 2019 :**

Match 1: ISLE 1 / BEAUNE LES MINES 1

Match 2: ST JUNIEN 1 / GJEFPN 1

COUPE U 17 Challenge Maurice Bonnet**1/2 FINALE du 27 AVRIL 2019 :**

Match 1: COUZEIX CHAPTELAT 1 / LIMOGES LANDOUGE 1

Match 2: AIXE SUR VIENNE 1 / E EYM CHAT NE LA ou LIMOGES F C

COUPE CONSOLANTE U 17**1/4 de FINALE du 13 AVRIL 2019 :**

Match 1: AMBAZAC 1 / ST LEONARD ST JUST 1

Match 2: RILHAC RANCON 2 / LIMOGES ALOUETTE 1

Match 3: E.ST JOUVENT NANTIAT 1 / LIMOGES BEAUBREUIL 2

Match 4: LIMOGES LAFARGE 1 / VAL DE VIENNE ST JUNIEN 1

COUPE U 15 CHALLENGE ROGER LEGER**1/2 FINALE du 27 AVRIL 2019 :**

Match 1: E ANF87 BESSINES 1 / AIXE SUR VIENNE 2 ou ISLE 1

Match 2: LIMOGES F C 2 / FUN 87HL GJ 1



COUPE CONSOLANTE U 15

1/4 de FINALE du 13 AVRIL 2019 :

Match 1: SOLIGNAC BOSMIE 1 / LIMOGES BEAUBREUIL 1

Match 2: PANAZOL 1 / E BONNAC BEAUNE 1

Match 3: E. CHATEAUNEUF NE 1 / SAINT LEONARD SAINT JUST 1

Match 4: OCCITANE 1 / ST JUNIEN VAL DE VIENNE 1

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

Les finales Coupes Jeunes se joueront le samedi 08 Juin 2019 sur le site de Saint Lazare avec le Limoges FC comme club partenaire

La Commission des Jeunes demande au club du Limoges FC la restitution des trophées des coupes U15 et U19 pour leurs remises en jeu. Merci

L'Animateur
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire,
Guy THARAUD





PARTENAIRES DU DISTRICT





LE POINT SUR LES COUPES

COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE ISLE ET LE LIMOGES FC ENCORE EN PISTE

Au niveau des 1/16^{ème} de Finale de cette coupe, ils sont encore deux en piste au niveau de la Haute-Vienne, à savoir : ISLE qui est allé battre THENON LIMERAT par 2 à 0 et le LIMOGES FC qui s'est imposé à TRELISSAC (B) par 1 à 0.

COUPE DE LA HAUTE-VIENNE 1/16^{ème} DE FINALE BEAUCOUP DE SURPRISES

L'ASPTT LIMOGES a créé une belle surprise en battant le LIMOGES FC (C) par 2 à 0.

NANTIAT en a fait de même en s'imposant après prolongation et aux tirs au but face au ROUSSILLON : 4 à 4 puis 4 à 2.

LA GENEYTOUSE, autre exploit, a battu l'USECC par 3 à 2 et même chose pour ST JUST LE MARTEL a battu LIMOGES LANDOUGE par 2 à 1.

Au niveau des résultats logiques, FEYTIAT (B) est allé battre BELLAC/BERNEUIL, mais après prolongations par 2 à 1. ISLE (C) est allé s'imposer au PALAIS par 2 à 1. RILHAC RANCON s'est imposé sur le terrain de SOLIGNAC après prolongations par 6 à 2. ST JUNIEN a triomphé après prolongation de LAFARGE par 4 à 3. ST LEONARD a disposé de MAYOTTE par 4 à 1. ANF87 s'est incliné face à NIEUL par 5 à 1. BEAUBREUIL, et c'est également un beau résultat, a vaincu l'AFP par 5 à 2.

FOOT SUD s'est incliné face à AIXE/VIENNE par 3 à 2.

LIMOGES KURDES a vaincu LA ROCHE L'ABEILLE par 3 à 1.

A noter l'élimination de ST BRICE face à BEAUNE par 4 à 2. Enfin, PANAZOL a dû avoir recours à la prolongation pour battre LE VIGENAL par 3 à 1.

CHALLENGE GEORGES VAR TOUR DE REGULARISATION

Il faut noter les qualifications de BERSAC, ST HILAIRE LES PLACES, FOLLES, ROYERES, ELAN SPORTIF, MOISSANNES, ST PARDOUX et AZAT LE RIS.

CHALLENGE DES RESERVES TOUR DE REGULARISATION

Qualification pour RILHAC RANCON (B), ST JUNIEN (B), CHATEAUNEUF/NEUVIC (B), FOOT SUD (B), ST LOUIS/VAL (B), LA ROCHE L'ABEILLE (B), ST PRIEST SOUS AIXE (B), VERNEUIL (B), ST LEONARD (B).

CHALLENGE MARCEL PAILLER 1/16^{ème} DE FINALE

Qualification pour EYMOUTIERS, LADIGNAC, CHAILLAC/SAILLAT, FC 2 VALLEES, LE DORAT, ST PRIEST TAURION, NEXON, CONDAT, FCCL, FCCO ST MARTIN TERRESSUS, LA CROISILLE/LINARDS, ST PRIEST SOUS AIXE, BOISSEUIL, ST JOUVENT et VEYRAC

L'Animateur,
Clarisse ROUGIER